

## Ce que l'imprimerie changea pour les femmes

(paru dans *Revue de la BNF* n° 39 (39 [« Les femmes auteurs et le livre »], 2011, p. 15-21)

On ne mesure pas toujours à quel point l'invention de l'imprimerie, à partir de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, a bouleversé la vie, les modes d'action, les modes de pensée, les représentations du monde et de soi des Européens et des Européennes. Pour ce qui concerne les relations entre les sexes, la production de livres imprimés a été d'une importance déterminante. Indissociablement liée au milieu savant, elle a permis aux discours des clercs, généralement défavorables aux femmes, de se répandre dans des couches sociales toujours plus larges et d'y installer les cadres d'une certaine « pensée unique » de la misogynie, mais également d'y distiller son antidote, mis au point par d'autres lettrés (beaucoup moins nombreux mais déterminés) : la thèse de l'excellence des femmes, voire de la « précellence » du sexe féminin. La multiplication des livres a également creusé le fossé entre une élite masculine toujours plus nombreuse et les femmes soigneusement écartées des lieux d'instruction, en même temps que, paradoxalement, l'arrivée des livres dans les maisons particulières permettait à nombre d'entre elles d'accéder à de véritables outils d'émancipation. Enfin, le développement du marché éditorial a poussé des femmes de plus en plus nombreuses à publier leurs œuvres, entamant en quelques décennies le séculaire monopole masculin sur les lettres, voire s'y taillant de francs succès, montrant ainsi l'inanité des discours sur l'incapacité féminine... sans parvenir à autre chose qu'à exacerber la Querelle des femmes.

### La multiplication des discours sur les femmes

Parmi toutes les idées que le nouveau média permit de mettre en circulation à grande échelle, celles qui brassaient les grandes questions du rôle des femmes dans la société, la famille, la culture, la politique, la religion..., ainsi que leurs relations avec les hommes, la nature, la connaissance, Dieu, le Diable... occupent une place primordiale. Il faut dire que le débat était déjà en place avant sa mise au point. Né des tensions entre le développement d'un monde universitaire nourri de la pensée des Pères de l'Église et d'Aristote (où les femmes et l'amour étaient méprisés) et l'affirmation des idéaux aristocratiques (où ils étaient révérisés), ce débat s'accrut fortement lorsque le mariage s'ouvrit au monde des clercs avec la multiplication des charges laïques. Il était alors passé d'une dispute sur la « nature des femmes » et le type de relation que les hommes doivent ou peuvent avoir avec elles (les fuir / les aimer / les épouser) à une controverse beaucoup plus large. En effet, qu'elles soient déclinées dans de « grandes œuvres » philosophiques comme le *Roman de la rose*, dans des traductions de textes antiques comme les *Remèdes d'amour* d'Ovide, dans les farces, les fabliaux ou d'innombrables petites pièces satiriques comme les *Quinze joyes de mariage*<sup>1</sup>, les positions des misogynes avaient été décryptées par les « champions des dames » dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, et elles avaient donné lieu à la mise au point de véritables argumentaires

---

<sup>1</sup> Voir également Théodore Lee Neff (éd.), *La Satire des femmes dans la poésie lyrique française du Moyen Âge*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1900.

destinés à y faire face<sup>2</sup>. Au sein de ces derniers, l'habitude avait été prise de recourir massivement à des exemples de femmes célèbres de la mythologie, de l'histoire ou de l'actualité, aréopages pour partie puisés dans le *De claris mulieribus* de Boccace (1361-1362), pour partie soigneusement recomposés en vue de la démonstration poursuivie.

Le débat faisant rage, l'invention de Gutenberg se présenta pour chacun des camps comme un haut-parleur susceptible de faire connaître tant ses « classiques » (comme le *Roman de la Rose*, dont différents auteurs rajeunirent la langue et qui bénéficia de 22 impressions entre 1481 et 1538), que bon nombre d'œuvres du xv<sup>e</sup> siècle (à l'exception notable de la *Cité des dames*, objet d'une censure manifeste<sup>3</sup>), sans parler de ses nouvelles productions. Cette production logorrhéique, épisodiquement étudiée depuis la fin du xix<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, est en cours de répertoriage par Tatiana Clavier, qui consacre sa thèse à la « production du genre à la Renaissance ». On se contentera ici de dire qu'elle a déjà repéré, parmi les ouvrages publiés en français entre 1475 et 1593, une centaine de livres différents « sur, pour ou contre l'amour », environ 80 « sur, pour ou contre le mariage », près de 160 consacrés à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexe et aux bonnes manières des adultes (dont une trentaine de « miroirs » spécialement destinés aux femmes), une soixantaine de titres affichant une dimension polémique, et une vingtaine de « galeries » d'hommes et / ou de femmes illustres ; le tout sans compter les réimpressions, qui peuvent aller jusqu'à la dizaine pour certains livres (*De la bonté et mauveté des femmes* de Marconville) ou la quinzaine (*l'Évangile des Quenouilles*), voire la vingtaine (*L'Amye de Court* et la *Contr'Amye*).

Si l'on ajoute à cette production les traités de démonologie, comme le *Malleus maleficarum*, publié une trentaine de fois entre 1486 et 1620 ; les traités en latin visant spécifiquement les juristes, comme le *De legis connubialibus* d'André Tiraqueau (« des lois du mariage »), publié au moins une quinzaine de fois entre 1513 et 1616 ; les innombrables recueils de poésie amoureuse inspirés de Pétrarque et Bembo (où le respect de la Dame est de rigueur) ou au contraire les « folastries » et autres petites pièces issues de la tradition grivoise ; les fictions en prose qui traitent si volontiers des relations entre les sexes, notamment les recueils de nouvelles ; les livres consacrés à

---

<sup>2</sup> Parmi les principaux : *Le Livre de Leesce [liesse]* (v. 1380) de Jean Le Fèvre de Ressons (dit aussi *Le Rebours de Mathéolus*, du nom d'un texte violemment misogyne de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, *Les Lamentations de Mathéolus*) ; *L'Epistre au Dieu d'Amour* (1399) et *La Cité des dames* (1404) de Christine de Pizan ; *Le Champion des dames* (1441-1442) de Martin Le Franc ; *Le Triumphe des dames* (1460, 1445 en espagnol) de Jehan Rodrigue de La Chambre / Juan Rodríguez del Padrón ; *Le Chevalier des dames* (v. 1470) du « Dolent fortuné ». La bibliographie sur Christine de Pizan est abondante (voir sa notice sur le *Dictionnaire des femmes de l'ancienne France*, <<http://www.siefar.org>>). Sur les « champions » masculins de la période, voir Helen J. Swift, *Gender, Writing, and Performance. Men defending Women in Late Medieval France, 1440-1538*, Oxford, Clarendon Press, 2008 ; Éliane Viennot, « Champions des dames et misogynes. Les enjeux d'un combat frontal, à l'aube des Temps modernes », dans Florence Rochefort et É. Viennot (dir.), *L'Engagement des hommes pour l'égalité des sexes* (à paraître). Pour une synthèse plus large, voir Marc Angenot, *Les Champions des femmes. Examen du discours sur la supériorité des femmes (1400-1800)*, Montréal, Presses universitaires du Québec, 1977.

<sup>3</sup> Publié en hollandais (1475) et en anglais (1521), l'ouvrage ne sera (partiellement) publié en France qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Louise de Kéralio (*Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*, 1786-1789) ; il attend toujours sa première édition française dans sa langue d'origine. En publiant le *Livre des trois vertus* sous le titre *Le Trésor de la cité des dames*, en 1497, Antoine Vérard voulait sans doute bénéficier de la notoriété de l'ouvrage, présent dans les principales bibliothèques princières.

<sup>4</sup> Pour un essai de synthèse, voir É. Viennot, « Revisiter la Querelle des femmes : mais de quoi parle-t-on ? », dans É. Viennot (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité / inégalité des femmes et des hommes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne (à paraître en 2011).

l'histoire nationale, produits en quantité exponentielle au XVI<sup>e</sup> siècle et qui tous s'attardent sur les « mauvaises reines » de l'histoire de France ; et enfin les ouvrages de propagande ou de théorie politique ayant fleuri pendant les régence féminines de la Renaissance et la dernière guerre civile du siècle (qui fut l'occasion d'un débat ininterrompu sur la loi salique<sup>5</sup>), on saisit à quel point les élites de cette période ont été sollicitées de penser les relations entre les sexes, et notamment la part revenant à celui des deux qui, bien qu'il y « aspirât », demeurait privé d'accès à la « manne céleste de bonne doctrine », pour reprendre les dires de Gargantua.

### **L'instruction refusée mais rendue possible**

L'existence de deux camps clairement identifiés et ne mâchant nullement leurs mots l'un à l'encontre de l'autre ne signifie pas qu'ils aient été de force égale. Si les textes remarquables – parce qu'écrits avec soin, argumentés, nourris de recherches historiques... – se situent majoritairement du côté des « champions des dames », ils ne sauraient faire oublier que la production féministe et / ou philogyne est infiniment moins nombreuse que son pendant antiféministe et / ou misogynne. Ni que l'essentiel des convictions sur ce chapitre s'acquerrait, pour les futurs « décideurs », sur les bancs des écoles, aussi bien par le bachotage des textes d'Aristote que par les *disputationes* drolatiques auxquels ces enseignements donnaient lieu, et surtout par les longues années de célibat vécues en commun dans les « quartiers latins » – sans parler des bordels où la plupart de ces hommes se retrouvaient, pendant et après leurs études, mariés ou non, ecclésiastiques ou non<sup>6</sup>. Ainsi s'explique que, malgré d'intenses plaidoyers en faveur de l'instruction féminine dès l'époque de Christine de Pizan, malgré l'identification de l'ignorance des femmes comme seul véritable empêchement à leur accès aux charges et aux responsabilités supérieures, et malgré les dénonciations récurrentes de l'intérêt personnel des hommes à les y maintenir, le système éducatif ait continué à se développer au seul profit des hommes durant toute la Renaissance française<sup>7</sup>. Alors que l'enseignement se démocratise pour eux de manière substantielle, notamment grâce à la baisse du coût des livres et la multiplication des collèges dans de nombreuses villes (y compris non universitaires), les filles demeurent tributaires des moyens et des désirs de leurs parents – à qui les auteurs de livres d'éducation répètent que l'instruction féminine est hautement problématique, qu'elle ne doit être orientée que vers la tenue du ménage, que le reste n'est nécessaire qu'aux princesses<sup>8</sup>, etc.

Il n'empêche que les livres imprimés permirent vraisemblablement à bien des femmes de contrer le mouvement de séparation des sexes qui aurait pu résulter de cette évolution. Si l'on ne sait rien de la manière dont elles s'y prirent – y compris les plus savantes (mais la chose est valable jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle) –, et si l'on est contraint à la

---

<sup>5</sup> Voir É. Viennot, « Les historiens de la Renaissance, la loi salique et les reines de la dynastie mérovingienne », dans Marie Viallon (dir.), *L'Histoire et les historiens au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2001 ; plus globalement, É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*, I. *L'Invention de la loi salique (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 2006.

<sup>6</sup> Voir Jacques Rossiaud, *La Prostitution médiévale*, Paris, Flammarion, 1988 (la période traitée couvre essentiellement le XV<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du suivant).

<sup>7</sup> L'ordre des Ursulines, qui sera le principal à mettre en œuvre l'instruction des filles, est fondé à Brescia en 1533. Il ne commencera à essaimer en France qu'au tournant du siècle suivant. L'essentiel de cet effort sera réalisé sous l'impulsion de la Contre-Réforme.

<sup>8</sup> On lira avec intérêt le *Dialogue de Placide et Sévère*, deux pères d'opinions opposées, rédigé par Catherine Des Roches (*Secondes Œuvres de Mes-dames des Roches de Poitiers, Mere et Fille*, 1583).

prudence sur ce chapitre, on est tout de même conduit à remarquer qu'il y avait quelque distance entre les injonctions et les pratiques, d'autant que les élites savaient à quel point la tenue d'une « maison » demandait de compétences, de même que la première instruction donnée aux enfants, toujours confiée à la mère dans les traités d'éducation. Il n'est pas rare, du reste, que dans ceux consacrés aux filles, se glissent – entre deux évocations des dangers de la connaissance – des « programmes d'étude » dignes d'une l'École normale supérieure<sup>9</sup>... On sait aussi (et ceci explique cela) que la fibre pédagogique des humanistes vibrerait facilement en présence de filles (que ce soit celles qu'on leur confiait ou celles qu'ils avaient faites<sup>10</sup>), voire des élues de leurs cœurs<sup>11</sup>. Quelques fulminations, enfin, en disent long sur les efforts faits par certaines d'entre elles pour s'instruire. Montaigne, par exemple, s'agace de voir des femmes de son milieu citant Platon (à mauvais escient, bien sûr), mais surtout « attachées à la rhétorique, à la judiciaire [le droit], à la logique [l'art du raisonnement], et semblables drogueriers si vaines et inutiles à leur besoin ». Nul doute qu'elles se soient livrées à ces études volumes en main... Il poursuit d'ailleurs, conscient de la violence symbolique de sa diatribe : « Si toutefois il leur fâche de nous céder en quoi que ce soit, et veulent par curiosité *avoir part aux livres*, la poésie est un amusement propre à leur besoin. » Et aussi l'histoire, ajoute-t-il. Et la philosophie... ne serait-ce que pour apprendre à supporter leur sort, et les hommes<sup>12</sup>. Ajoutons que, peu enclin lui-même à la logique, c'est l'époque où il se lie d'amitié avec Marie de Gournay, dont il fera bientôt sa « fille d'alliance » et qui montrera un jour qu'elle était l'une des meilleures latinistes de son temps – sans que l'on sache comment elle y était parvenue.

### **L'apparition des « autrices<sup>13</sup> »**

Si l'invention de l'imprimerie et la diffusion massive des livres dans la société renaissante permirent aux femmes des élites de résister au creusement du fossé entre les sexes qui s'organisait sur le terrain de l'alphabétisation et de la scolarisation, elles leur offrirent surtout le moyen d'entamer, en quelques décennies et de manière spectaculaire, l'immémorial monopole des hommes sur l'expression publique. Bien rares, en effet, avaient été auparavant les femmes à atteindre la notoriété par leurs écrits, et la plupart de celles qui en ont laissé s'étaient rendu célèbres par d'autres moyens – et le restaient pour d'autres raisons (les mystiques notamment). La création du marché éditorial changea complètement cette donne, en mettant au centre du

---

<sup>9</sup> C'est notamment le cas du *Livre de l'institution de la femme chrestienne* de Juan Luis Vivès, qui avait certes été écrit en latin pour la fille de Catherine d'Aragon, mais qui connut une dizaine d'éditions en français entre 1542 et 1580.

<sup>10</sup> Voir Évelyne Berriot-Salvadore, « Les femmes dans les cercles intellectuels de la Renaissance : de la fille prodige à la précieuse », dans *Études corses, études littéraires. Mélanges offerts au doyen François Pitti-Ferrandi*, Paris, Éd. du Cerf, 1989.

<sup>11</sup> Voir les « cours » dispensés à une femme par un homme dans les ouvrages de Léon L'Hébreu (*Dialogi d'Amore*, 1504, trad. franç. 1551), Louis Le Caron (*La Claire, ou De la prudence du droit*, 1554), Pontus de Tyard (*Solitaire premier*, 1552).

<sup>12</sup> Montaigne, *Essais*, III, 3, éd. Pierre Villey, Paris, PUF, 1999, p. 822-823.

<sup>13</sup> J'utilise ce féminin naturel du mot auteur (de *auctor*, *auctrix*), qui fut usité durant tout l'Ancien Régime – parallèlement à l'italien *autrice* – mais qui dut reculer devant les injonctions de l'Académie française et plus généralement des « législateurs de la langue », qui cherchaient ainsi, avant tout, à faire sentir l'illégitimité des femmes dans cette fonction. Voir la rubrique « la guerre des mots », sur le site de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (<http://www.siefar.org>).

processus le désir de satisfaire le public et donc la nécessité, pour les imprimeurs-libraires, de trouver des auteurs appréciés. Quel que soit leur sexe.

L'observation des premiers imprimés féminins français est à ce titre riche d'enseignements<sup>14</sup>. Le premier fait notable est que les premières autrices imprimées (de 1488 à 1531) sont toutes soit décédées depuis longtemps (Valeria Proba Falconia, une poétesse du IV<sup>e</sup> siècle ; Hildegarde de Bingen, Élisabeth de Schönau et Mechtilde de Jackenborn, trois mystiques médiévales ; sainte Brigitte de Suède ; Christine de Pizan), soit des princesses (Marguerite d'Autriche, Anne de France, Marguerite de Navarre). Au cours de la même période, plusieurs œuvres des mêmes femmes (quand il en existe) sont mises sur le marché et le tout est réédité (jusqu'à huit fois pour Proba Falconia). À partir des années 1530, la nécessité d'élargir le vivier se fait sentir, et sous l'impulsion décisive de Marguerite de Navarre, qui fait ici œuvre « militante » pour diverses raisons, la liste des autrices publiées se démocratise et s'allonge. Des bourgeoises, des femmes de petite noblesse, d'anciennes nonnes défroquées, des religieuses trouvent des imprimeurs prêts à soutenir leurs couleurs – et qui parfois s'en portent bien. La carrière étonnante de Marguerite Briet, *alias* Hélisenne de Crenne, est à ce titre remarquable : entre 1538 et 1542, cette Picarde quasi inconnue publie un roman, un recueil de lettres, un *Songe* et une traduction des quatre premiers livres de l'*Énéide*, avant de rassembler ses écrits dans un volume d'*Œuvres* qui sera réédité quatre fois jusqu'en 1560. Plus tard dans le siècle, les Dames Des Roches mère et fille, qui tiennent salon à Poitiers, publient différents volumes d'œuvres mêlant poésies, dialogues, pièces de théâtre, lettres... Les minces volumes des Lyonnaises Pernette du Guillet (1545) et Louise Labé (1555) sont pour leur part réédités trois ou quatre fois. L'*Heptaméron* de la reine de Navarre est imprimé huit fois entre 1558 et 1581 – avant de poursuivre sa carrière au XVII<sup>e</sup> siècle.

La variété des genres dans lesquels s'expriment les autrices de la Renaissance n'est pas moins remarquable, surtout en regard des ornières où voudront les pousser les théoriciens (à venir) en dissertant sur les genres prétendument « féminins » : beaucoup de poésies, certes, mais de rares romans et deux recueils de lettres. En revanche, on a des traductions, des adaptations, des discours, du théâtre, des mémoires, des méditations, des contes, des traités, des harangues, des pièces de circonstance, des devises, des essais, des remontrances, des « observations »... Des prises de positions, aussi, sur les grandes affaires de leur temps, comme la Réforme (Jeanne de Jussie, Marie d'Ennetières, Didière Gillet), les guerres de religion (Jeanne d'Albret, Anne d'Este, Charlotte de Minut)... Sans parler des prises de position en faveur de leur sexe (Marie de Romieu, Nicole Estienne-Liebault, Jacqueline de Miremont, Charlotte de Brachart ou Marguerite de Valois).

\*

Autant de démonstrations qui devaient susciter d'une part des manifestations d'enthousiasme, répercutées dans nombre de dédicaces, de pièces liminaires ou de traités (à l'instar du *Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* de François de Billon, 1555), mais d'autre part aussi des critiques – celles-là même qui nourrissent une partie des publications hostiles aux femmes. De manière plus originale, elles motivèrent aussi quelques entreprises de détournement de ce qui pouvait alors passer pour un « créneau

---

<sup>14</sup> Voir William Kemp, « Textes composés ou traduits par des femmes et imprimés en France avant 1550 : bibliographie des imprimés féminins (1488-1549) », dans *L'Écriture des femmes à la Renaissance française, Littératures*, n° 18, Montréal, McGill, 1998, p. 151-220.

porteur », puisque quelques ouvrages furent faussement attribués à des femmes, comme les *Comptes amoureux par Madame Jeanne Flore* (fin des années 1530), dont les auteurs (toujours non identifiés) font prendre à leur héroïne et à ses amies le contre-pied des propos tenus par les féministes<sup>15</sup>. Autant de démonstrations, en tout cas, qui devaient pousser de plus en plus de femmes à se lancer sur ce terrain si clairement identifié à une chasse gardée masculine, et à y occuper le plus large spectre possible, comme le fit au début du XVII<sup>e</sup> siècle Marie de Gournay, à la fois poétesse, romancière, essayiste, pamphlétaire, éditrice, traductrice et commentatrice de la vie politique et culturelle de son temps.

Éliane Viennot, Université Jean Monnet (Saint-Étienne)  
& Institut universitaire de France.

---

<sup>15</sup> Voir Diane Desrosiers-Bonin et É. Viennot (dir.), *Actualité de Jeanne Flore*, Paris, H. Champion, 2003. W. Kemp (note précédente) signale aussi le cas d'Ortensio Lando, auteur de *De la Vraye tranquillité de l'esprit... par très illustre Dame Madame Isabelle Sforce...* (1546). L'attribution des œuvres de Louise Labé à un groupe d'hommes, défendue en 2006 par Mireille Huchon (*Louise Labé, une créature de papier*), ne paraît en revanche pas soutenable ; elle a été rejetée par la plupart des spécialistes : voir les contributions en ligne ou signalées sur le site de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR), rubrique « Débats ».